



**Onnens** Marie-Jeanne Brönnimann a ouvert sa table d'hôtes il y a vingt ans. Rencontre. » 10



## Gorges de la Jogne

**Gruyère.** Un important éboulement s'est produit et des arbres sont tombés sur le sentier des gorges de la Jogne. L'entier du cheminement sera bouclé jusqu'à la mi-mai. » 12

# RÉGIONS

9  
LA LIBERTÉ  
MERCREDI 4 AVRIL 2018

L'étude consacrée aux abus sexuels perpétrés dans l'ancien institut catholique fait l'objet d'un ouvrage

## Un pan sombre de l'histoire de Marini



À l'époque étudiée, l'institut Marini accueillait une centaine de pensionnaires chaque année dont une part importante d'enfants placés (Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Fonds Léon de Weck - Georges de Gottrau). Le 26 janvier 2016, les trois chercheurs mandatés par Mgr Charles Morerod présentaient les résultats de leur travail. Ils recevront par la suite des lettres d'autres victimes de Marini ou d'ailleurs. Alain Wicht-archives

« DELPHINE FRANCEY

**Montet (Broye)** » L'affaire avait suscité un vif intérêt des médias suisses et de particuliers. Le 26 janvier 2016, Mgr Charles Morerod convoque les journalistes à l'évêché de Fribourg pour la présentation des résultats d'une étude historique portant sur les abus sexuels et les maltraitements perpétrés dans l'ancien orphelinat Marini à Montet (Broye). But visé: rendre justice aux victimes et tirer une leçon du passé pour limiter les risques que de tels actes ne se reproduisent.

### Un rapport remanié

Les trois chercheurs mandatés révèlent qu'au moins 21 enfants ont subi des abus physiques, psychologiques et sexuels entre 1929 et 1955, soit lorsque l'orphelinat et le pensionnat étaient placés sous la responsabilité directe de l'évêché. Plus de deux ans après ces révélations, les trois auteurs – Anne-Françoise Praz, professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, Pierre Avanzino, auteur de nombreux ouvrages sur les enfants placés, et Rebecca Cretzaz, titulaire d'un master en sciences historiques – sortent un ouvrage consacré à leur recherche historique.

Intitulé *Les murs du silence*, le livre publie le rapport remanié.

Le lecteur découvre notamment de nouveaux documents dont des archives ainsi que trois témoignages d'anciens pensionnaires (voir ci-dessous). L'un d'eux est publié cette fois-ci en entier. «Il fournit d'abondants détails sur la vie quotidienne et la charge de travail imposée aux enfants dans les instituts de placement», indique Anne-Françoise Praz en ajoutant: «Il apporte également des éléments sur la présence d'enfants en âge de scolarité, qui n'étaient pas du tout scolarisés, mais utilisés comme force de

**«Des enfants n'étaient pas scolarisés et étaient utilisés comme force de travail»**

Anne-Françoise Praz

## Des témoignages d'anciens pensionnaires

**Les chercheurs se sont basés sur des archives ainsi que sur les témoignages de quatorze anciens pensionnaires dont des passages ont été publiés dans le rapport. Le livre *Les murs du silence* propose également des témoignages complets. Extraits.**

Ex-pensionnaire de 1949 à 1954, cet homme a rédigé ce récit quelques jours avant son décès, en février 2015. «La journée commence de bonne heure, on se lève à six heures (...) On prend le déjeuner puis on se rend à son travail. Il y a les besognes de la ferme et dans les champs. (...) Je ne sais pas si mes camarades sont aussi victimes d'attouchements, ils n'en parlent pas. Ces actes se passent le dimanche après-midi durant la pause chez l'abbé. (...) Le travail est très pénible et j'ai seulement quatorze ans. Les vacances

travail. Un aspect que nous avons juste esquissé dans le rapport.»

Un second témoignage inédit, qui n'avait pas pu être publié lors de l'étude pour des raisons de délai, apporte aussi des éléments nouveaux. Le récit est tiré d'un ancien pensionnaire, aujourd'hui décédé, qui avait été placé à Marini entre 1924 et 1933. Ce témoignage est le premier que les historiens recueillent pour cette période. L'extrait mentionne une confrontation organisée à l'évêché entre un abbé-directeur

et un groupe de pensionnaires dénonçant les abus sexuels perpétrés par celui-ci. «Aucun protocole d'une telle entrevue n'a été retrouvé dans les archives, mais des démarches destinées à faire taire les pensionnaires dénonciateurs sont repérables dans la correspondance que nous avons étudiée», précise l'historienne fribourgeoise.

### Accessibles au public

L'ouvrage propose également un épilogue consacré à la réception du rapport en 2016 et à

la poursuite du processus de réparation dont la mise sur pied, par la Conférence des évêques suisses, d'une Commission d'écoute, de conciliation d'arbitrage et de réparation. La conclusion a également été actualisée pour inscrire le cas de Marini dans le contexte d'une recherche suisse et internationale en plein essor.

Pour les auteurs, le but de cette publication est d'abord de rendre ces informations accessibles à un large public. Même si l'étude est en ligne sur internet, ce média n'est pas forcément utilisé par la génération des victimes potentielles. Une lettre envoyée par un ancien pensionnaire de Marini, à la suite de la conférence de presse de 2016, a aussi été un argument supplémentaire pour les chercheurs pour diffuser davantage leurs résultats. L'auteur écrit: «Cette analyse aidera sans doute tous les anciens qui vous liront à mieux survivre et à mieux se reconstruire au fil des ans.» Pour terminer, l'ouvrage vise à contribuer au débat public. «A nos yeux, la recherche historique participe pleinement au processus de reconnaissance et de réparation», relève Anne-Françoise Praz. »

» Anne-Françoise Praz, Pierre Avanzino et Rebecca Cretzaz, *Les murs du silence*, Editions Alphil-Presses universitaires suisses. 228 pp. Disponible dans les librairies.

n'existent pas, c'est le travail. (...) On est huit garçons, tous les jours de l'année au travail et cela durant cinq longues années. Aucune rétribution, des travaux d'adultes. (...) C'est classique, on est maltraités et on se sent même responsables de ce qui nous arrive. Le fait de vivre à l'orphelinat, on est de toute façon des cas sociaux, des bâtards, ce qui accentue encore cette différence négative (...) Ce qui m'a touché le plus c'est qu'on n'a jamais parlé de ce qui s'est passé dans ces instituts gérés par des prêtres pédophiles, c'est le silence, ils ont tout de suite trouvé la victime, moi parmi tant d'autres, c'était un jeu pour eux.

**Placé à Marini de 1924 à 1933** cet homme aujourd'hui décédé avait couché sur papier l'enfer qu'il a vécu. Cet extrait est tiré d'un récit inédit qui évoque une

confrontation organisée à l'évêché de Fribourg entre le bourreau et ses victimes: «Affaires strictement à huis clos (...) Les garçons doivent déposer leurs accusations en premier lieu et dans un langage banal et direct et firent le récit des pratiques contraires à la morale dont ils furent les victimes. Le premier, B. A., d'une voix sèche et sans accroc accusa, et toute la salle en robe noire s'écria «Menteur!» (...) A ce moment, l'abbé-directeur nia et s'écria «Oh mon Bernard, tu oses me dire cela!» «Oui directeur, je dis la vérité et j'irai jusqu'au bout», et au fur et à mesure les scènes furent évoquées et interceptées pas des cris de «Menteur!» (...) Malgré tout, il fallait le clamer, l'abbé-directeur était un saint homme, et sous ce couvert il pouvait se livrer aisément à son vice préféré.» » DEF